

COMMUNIQUÉ

relatif à la réunion du comité technique de l'École de l'air et de l'espace, du 9 novembre 2022.

Le comité technique de l'École de l'air et de l'espace (EAE), s'est réuni le 9 novembre 2022, à 15H30. Outre l'approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2022, ont été abordés les points suivants :

– Volet social :

- **Réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) :** suite à la réforme interministérielle de la PSC, une première phase transitoire a débuté le 1^{er} janvier 2022, traduite par le versement d'un forfait de 15 euros mensuel au titre de la participation employeur aux frais de mutuelle (sous réserve d'en réunir les conditions d'éligibilité). La deuxième phase, pérenne, interviendra à compter du 1^{er} janvier 2025, avec la mise en place de contrats collectifs à adhésion obligatoire qui devront être passés par les employeurs publics avec des opérateurs de PSC. Afin de préparer cette échéance, le comité technique a rendu un avis favorable au rattachement de l'École de l'air et de l'espace au futur contrat qui sera passé par le Ministère des armées. Ce dossier a été présenté à la validation du conseil d'administration du 24 novembre 2022, qui a validé le principe de l'adhésion au contrat du MINARM.
- **Politique en faveur des parents d'enfants porteurs de handicap :** le comité technique a rendu un avis favorable à la mise en place, au sein de l'école, d'un dispositif d'appui aux parents d'enfants handicapés, équivalent à celui prévu actuellement dans les services déconcentrés et les administrations de l'État. La décision a été approuvée par le conseil d'administration du 24 novembre 2022.

– Volet Ressources Humaines :

- **Bilan des actions conduites concernant le personnel civil en 2022,** avec notamment :
 - les différents dispositifs mis en œuvre, tels que : le versement du « forfait mutuelle », de l'allocation forfaitaire « télétravail », du forfait « mobilité durable » (COVELO), ou encore la refonte des grilles indiciaires des personnels de catégorie B (1^{er} et 2^{ème} grade) et C (tous grades) ; la revalorisation de l'indemnité de fonction de certains personnels enseignants ; l'application de la « clause de revoyure » concernant l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise des fonctionnaires.
 - un bilan¹ : de la campagne de recrutement (24 personnels civils recrutés) ; de la campagne d'avancement -de grade ou de corps- (9 agents promus) ; des décorations attribuées (7 agents concernés) ; de la réalisation du plan de formation (60 actions de formations réalisées).

¹ Bilan au 1^{er} novembre 2022

En matière de formation, si une procédure plus souple a été mise en œuvre en 2022 (possibilité de prendre en compte les demandes « au fil de l'eau »), la campagne annuelle d'évaluation est un moment privilégié pour exprimer ses besoins en formation. Une attention particulière est demandée pour que les créneaux de formation proposés soient honorés (29 reports ou annulations recensés cette année).

- un point de situation sur la campagne de renouvellement de détachement des enseignants /enseignants-chercheurs 2023.

- **Perspectives effectifs 2023** : ont été présentées les principales perspectives d'organisation 2023, ainsi que l'évolution du plafond d'emploi attendue. Le plafond d'emploi accordé au titre de la loi de finances devrait être abondé de + 22 ETPT en 2023 (16 PM / 6 PC), correspondant principalement à la trajectoire prévue dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance (COP) de l'école.
- **Bilan du plan « Égalité Femmes/Hommes »** : cette thématique, tout comme d'ailleurs la prévention et la lutte contre toute forme de discrimination, est une valeur forte portée par l'école ; les actions prévues au plan sont globalement suivies et de beaux projets ont pu être conduits en 2022. Quelques dates à retenir : **25 novembre, journée nationale de lutte contre les violences faites aux femmes** ; **28 novembre, conférence à l'EAE du chef de la cellule THEMIS**. D'autres projets sont d'ores et déjà en cours (partenariat avec l'association « Elles bougent » ; déploiement de distributeurs de protections hygiéniques au profit des cadres et élèves féminines...).
- **Point sur les trois groupes de travail (GT) lancés avec les représentants du personnel en 2022** : le GT sur le régime des fonctionnaires est clôturé ; celui concernant les enseignants et enseignants chercheurs sera repris après réception des réponses attendues du ministère de tutelle concernant certaines questions d'ordre réglementaire ; le GT sur le télétravail est à poursuivre.

– **Questions diverses :**

- **Élections professionnelles** : la participation du plus grand nombre est importante. Les votes s'effectueront de manière électronique via internet. Si besoin, **une station internet dédiée sera mise à disposition au sein de l'école (local de l'ancienne conciergerie, au BDE).**

Élections au comité social d'établissement de l'EAE: le président du bureau de vote électronique est M. SIGGILLINO Cédric ; la secrétaire, Mme MARMORET Marie-France.

Rappel échéances : affichage des listes électorales pour vérification individuelle (depuis le 31 octobre) ; vérification de la connexion au portail de vote électronique (<https://minarm.neovote.com>) possible à partir du 16 novembre ; **vote entre le 1^{er} et le 8 décembre 2022.**

- **Autres questions** : problèmes d'indisponibilité des sanitaires au BDE ; présentation de l'EAE dans le nouveau musée virtuel de l'armée de l'air et de l'espace.